



SANTÉ EN DANGER

COMPTE-RENDU

AUDITIONS

LUNDI 14 MARS

**LE VRAI
SÉCUR
DE LA SANTÉ**

Le 16.03.2022

Toutes les informations sur
<https://levraisegurdelasante.fr/>



SANTÉ EN DANGER

Développement de la télémédecine
Agrandissement des structures d'accueil des étudiants
Hôpitaux de proximité
Suppression des taxes sur les salaires et revalorisation
Loi : médecin psychiatre dans les services
Humain : centre des préoccupations
Augmentation de l'accueil des patients
Culture de confiance
Bassin de vie
Régulation des financements

AUDITION du 14 Mars 2022.

Intervenants :

Mr Bruneel Alain, député du Nord.

Mr Valletoux Frédéric, Président de la fédération Hospitalière de France, Maire de Fontainebleau.

A.Bruneel

Député très investi vis à vis de la santé en France. Relais auprès de l'Assemblée Nationale.

Pôle médical. Importance des centres de santé (géré soit par la ComCom, le département ou la région).

Développement de la télémédecine dans certains cas.

Plus de prérogatives en matière de pratique avancée pour les IDEL.

Au vu de l'augmentation du numérus clausus, agrandissement des structures d'accueil des étudiants.

Création de 12000 places d'étudiants en médecine, les rémunérer.

Arrêt du financement de la T2A.

Plus de marchandisation.

Prise en charge à 100% de tous les soins de santé, avec continuité de l'obligation de recevoir tout le monde (mission du service public).

Pas d'établissement à moins de 30 minutes.

Retour des hôpitaux de proximité.

Supprimer taxe sur les salaires des soignants.

Bonne relation entre la ville et l'hôpital.

Proposition d'une loi sur l'importance d'avoir un médecin psychiatre dans les services.

Remettre l'humain au centre des préoccupations.

F.Valletoux.

Il n'y a pas que le dysfonctionnement de l'hôpital qui est un problème, il y a aussi une forte augmentation de l'accueil des patients aux urgences.

5 millions en 2017, 21 millions aujourd'hui, ceci étant en lien avec la crise de la médecine de ville.

Revalorisation des salaires des hospitaliers.

Changer le paradigme en matière de santé.

Passer d'une culture de défiance à une culture de confiance vis à vis des soignants, acteurs de terrain. L'Etat garant de la santé pour tous devrait permettre de donner les clés aux acteurs de terrain qu'ils puissent débattre ensemble, définir les objectifs et raisonner par bassin de vie.

Attractivité des métiers du soin vis à vis des jeunes. (Promouvoir)

En matière de financement, réguler, arrêt des actes inutiles pour réinvestir ou il y en a besoin (locaux, matériel...).

Replacer l'humain au cœur du dispositif.

L'association C Santé en Danger

Contacts :

collectifsed@gmail.com

Arnaud Chiche : 06 62 60 25 29 - Audrey Baskovec : 06 65 46 54 85 - Myriam Andre : 06 61 19 43 66 - Thomas Brosset : 06 63 62 26 32